Rapport de la commission de contrôle sur l'exercice 1886

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **23 (1887-1888)**

Heft 97

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

d'intensité au fond de la vallée, le long du cours de l'Orbe. C'est là que le froid s'est accumulé. Un « *Combier* » me disait : « *Le froid s'est entassé sur l'Orbe.* »

J'ai cité encore le cas du 14 février, pour montrer que ces chutes thermométriques occasionnées par le rayonnement nocturne ne sont pas rares, surtout à la fin de l'hiver ; mais jamais encore, durant notre siècle, on n'en a vu une pareille due à une si complète coïncidence de causes concourantes.

Le Sentier, 20 février 1888.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE

sur l'exercice 1886.

Monsieur le Président et Messieurs,

La Commission nommée d'abord par vous se composait de MM. Tzaut, de Sinner et Golliez ; le premier ne devait, hélas ! pas fonctionner longtemps, la mort étant venue si rapidement l'enlever à notre affection. M. de Blonay l'a remplacé dans la Commission.

Par un fâcheux concours de circonstances, la Commission dut vérifier à deux reprises les comptes de l'an dernier.

Durant le mois de février, elle a contrôlé toute la comptabilité de 1886, et, poussant ses investigations dans un domaine qui devait d'abord n'être pas le sien, elle a examiné les comptes de 1887 jusqu'au moment où M. Dutoit les avait arrêtés. Il s'agissait par ces opérations de donner au Comité la certitude du bon état de ces comptes, afin de fixer la somme pour laquelle nous devions intervenir dans la solution des affaires Dutoit. A ce moment déjà, les comptes établis par notre Caissier ont été reconnus parfaitement exacts.

Le mode de vivre de notre caisse a changé depuis l'accident qui l'a frappée, et, aujourd'hui, la comptabilité est établie par M. Pelet. Ce dernier a repris et refait le bilan de la Société au 31 décembre, il a revu toute l'année écoulée et nous avons cons-

taté avec plaisir que ses comptes sont parfaitement justes et bien tenus. Nous avons à signaler, à cette occasion, une heureuse innovation destinée à faire disparaître quelques irrégularités; c'est la séparation des arriérés en *créanciers divers* et *débiteurs divers*, qui, jusqu'ici, figuraient pêle-mêle dans nos comptes. Nous voyons sous ces rubriques des sommes de 262 fr. 10 cent. à débiteurs divers et 1832 fr. 50 à créanciers divers. M. Pelet a trouvé ainsi d'anciennes notes à régler et il était, en effet, fort utile d'être à jour sur ce point.

Nous croyons devoir signaler à l'attention du Comité quelques abonnements au *Bulletin* qui se font un peu attendre et nous pensons qu'il y aurait lieu, suivant la coutume ordinaire, de procéder à leur rentrée au moyen de mandats postaux.

Nos comptes présentent un excédent réel des recettes sur les dépenses de 1403 fr. 65.

La revision de la bibliothèque n'a amené aucune observation.

En résumé, nous vous proposons :

1° D'approuver les comptes de l'année 1886 tels qu'ils ont été établis par le Caissier ; 2° de donner décharge au Comité ainsi qu'aux Commissaires-vérificateurs de leur gestion et de leur contrôle ; 3° de voter au Comité et au Bibliothécaire des remerciements pour leur bonne administration.

Pour la Commission :
Le Rapporteur, E. GOLLIEZ.

Résumé des comptes pour 1886.

RECETTES

Finances d'entrée	Fr.	50	—
Contributions annuelles	»	1,856	—
Sous-locations	»	303	—
Intérêts perçus	»	3,404	—
Bulletins vendus	»	11	25
Tirages à part	»	91	10
	Fr.	5,715	35

DÉPENSES

Impression, brochage du *Bulletin*	Fr.	1,505 90
Bibliothèque	»	335 20
Dépenses extraordinaires	»	644 60
Observations météorologiques	»	185 —
Loyer, impôts	»	715 —
Fonds de Rumine, achats de livres	»	532 —
Frais d'administration	»	394 —
Excédent des recettes sur les dépenses . . .	»	1,403 65
	Fr.	5,715 35

Bilan arrêté au 31 décembre 1886.

ACTIF

Titres déposés à la Banque cantonale vaudoise :				
15 délég. Desplands de 1000 fr., int.	Fr.	385 40		15,000 —
12 » Ritter » »	»	300 —		12,000 —
12 » Wyssbrod » »	»	268 —		12,000 —
5 » Wanner » »	»	100 —		5,000 —
55 oblig. 1878 de 440 fr. . . . »	»	550 —		24,200 —
14 » Etat de Vaud, 500 fr., »	»	116 65		7,000 —
1 cédule Caisse hypothécaire, »	»	1 65		5,000 —
Capital				75,700 —
Rates d'intérêts		1721 70		1,721 70
Capital. Compte nouveau			Fr.	77,421 70
Solde en caisse			»	157 25
En compte-courant chez A.-L. Dutoit			»	5,814 30
Débiteurs divers, notes dues à la Société. . .			»	262 10
			Fr.	83,655 35

PASSIF

Créditeurs divers, notes non payées au 31 décembre 1886.	Fr.	1,832 50
Capital, solde créditeur.	»	81,822 85
	Fr.	83,655 35